

ONIVAL

WOIGNARUE

HAUTEBUT

Vieil Onival - Les Blancarts

## Bulletin d'informations

*Bulletin de février 2014*

N° 146

### RANDO CLUB DE GYM

Pour ce mois de février le club de Gym a organisé sa sortie RANDO ce dimanche 23.



Le rendez-vous était fixé à 9h30 à la salle polyvalente, le covoiturage était de mise pour se rendre à Saint-Valéry-sur-Somme.

Nous nous sommes garés au Cap Hornu.



Dès les premiers mètres, nous « escaladions » le chemin de la chapelle des Marins.

Mais quelle superbe vue sur la Baie du haut de ce perchoir.

Nous avons longé la Baie et Sabine nous a fait découvrir des endroits de la ville que nous ne connaissions pas avec des petites rues et de charmantes petites maisons en toit de chaume décorées avec goût.

Nous avons rejoint la porte « Jeanne d'Arc » et au bout de plus de deux heures, nous avons retrouvé avec plaisir nos voitures.

Félicitations à Rose-Marie et Janine, qui nous ont démontré que la marche pouvait se pratiquer par tous et toutes et à n'importe quel âge (plus de 70 ans).

Nous programmerons une sortie en mars, c'est tellement plaisant et bénéfique pour le corps et le mental.

Sportivement,

Annie Defacque



# Organisation et déroulement des élections municipales des 23 et 30 mars 2014

## Je vote dans une commune de moins de 1 000 habitants

Pour voter aux élections municipales  
il faut :

### ÊTRE INSCRIT

sur les listes électorales de la commune – carte d'électeur



### ÊTRE ÂGÉ D'AU MOINS 18 ANS

la veille du 1er tour de scrutin.

### ÊTRE DE NATIONALITÉ FRANÇAISE

ou être citoyen d'un pays membre de L'UNION EUROPÉENNE.

Présenter une

**PIÈCE D'IDENTITÉ** – carte d'identité ou tout autre document prouvant son identité avec photo.

### LE VOTE PAR PROCURATION

La personne qui donne procuration (le mandant) désigne librement la personne qui votera à sa place (le mandataire). Le mandataire doit répondre à 2 conditions : être inscrit dans la même commune que son mandant et ne pas avoir reçu d'autre procuration en France.

Je vote dans une commune de moins de 1000 habitants

### LES CANDIDATS

Les candidats ont l'obligation de se déclarer

### BULLETIN DE VOTE ET SCRUTIN

L'électeur peut placer plusieurs bulletins dans son enveloppe qui peut contenir un ou plusieurs noms. C'est pour cela qu'on parle de scrutin plurinominal avec panachage autorisé.

**Le panachage** (remplacement du nom d'un ou plusieurs candidats par celui ou ceux d'un ou plusieurs autres candidats) **reste autorisé.**

Nullité des suffrages exprimés en faveur des personnes dont la candidature n'a pas été enregistrée en préfecture ou sous-préfecture

### Le dépouillement :

Les suffrages exprimés en faveur d'une personne qui ne se serait pas portée candidate ne sont pas pris en compte.

Le fait que le nom d'une personne qui ne s'est pas déclarée candidate figure sur un bulletin de vote ne remet pas pour autant en cause la validité du bulletin et le nom ou les noms des autres candidats. Dans une telle hypothèse, seuls sont comptés les suffrages exprimés en faveur des candidats régulièrement déclarés.



## Association de Sauvegarde du Patrimoine

Siège : mairie 80460 WOIGNARUE, Courriel : [grandchoeurwoignarue@outlook.fr](mailto:grandchoeurwoignarue@outlook.fr)

Association loi du 01/07/1901 inscrite au Journal Officiel du 09 janvier 2010, agréée par l'administration fiscale pour recevoir des dons

La quatrième Assemblée Générale de notre association s'est tenue le jeudi 16 janvier courant suivie du traditionnel dîner aux troés piots coéchons.



En 2013 le mauvais temps n'a pas eu raison des recettes des manifestations extérieures ; les journées du patrimoine ont été un succès grâce au film « eune journée à l'mer » et la fréquentation à la soirée picarde s'est maintenue malgré l'empêchement de nombreux habitués.

Les manifestations pour 2014 sont reconduites et nous allons éditer le livre écrit par Alain LEJEUNE sur la vie dans notre village vers la fin des années 50. Nous continuons à rechercher des photos ayant trait à cette période ; n'hésitez pas à me contacter si vous en possédez.

Nous allons continuer à participer aux réunions concernant la dépoldérisation éventuelle des bas-champs et surtout travailler pour la réhabilitation de l'église et sa réouverture ; suite à plusieurs réunions, un nouveau rapport de Mr BASSET architecte choisi par la commune devrait parvenir rapidement en mairie avec une approche différente sur la possibilité de réaliser les travaux uniquement sur l'arc triomphal. Mr le Maire a fait faire le nécessaire pour que les cloches sonnent de nouveau (comme vous avez pu le remarquer) et que l'heure s'affiche correctement.

Le but de notre association est « la sauvegarde, la restauration la conservation et la mise en valeur du patrimoine de la commune » et nous continuerons à œuvrer pour l'ensemble de ce qui a un intérêt pour notre village en accord avec la municipalité.

Le Président : Gérard MAISON

## Etat Civil

### Naissance :

LEGER Robin (Woignarue) à Abbeville le 26 janvier 2014

### Décès :

Monsieur LATRON GUY (Woignarue) à Abbeville le 27 janvier 2014

Monsieur FOURDRIN René (Woignarue) à Woignarue le 21 février 2014

## Agenda de Mars

Dimanche 2	Bourse aux vêtements des Parents d'élèves (salle polyvalente)
Samedi 8	Soirée choucroute de l'Harmonie (salle polyvalente)
Dimanche 9	Congrès d'arrondissement de l'UNC) à Saint-Valéry-sur-Somme
Samedi 22	Concours de manille du Club de Foot (Salle polyvalente)
Samedi 29	Soirée couscous organisée par le Comité de Jumelage (Salle polyvalente)

## L'harmonie municipale de Woignarue organise sa soirée choucroute le samedi 8 mars 2014

Repas: choucroute (ou assiette anglaise/crudités) fromage, dessert et café au prix de 20 €.

Soirée animée par Bath' Mambo.

Inscription au 03.22.26.52.22 OU 03.22.61.02.56.



## INSCRIPTIONS ECOLE MATERNELLE

Les inscriptions à l'école maternelle, pour les enfants nés en 2011 et 2012, auront lieu le **vendredi 21 mars 2014 de 8h00 à 18h00** sans interruption.

Veuillez-vous munir du livret de famille et du carnet de santé.

En cas d'indisponibilité, merci de me contacter au 03.22.30.51.98.

La Directrice

Mme MASSON

## Les 9èmes Foulées de WOIGNARUE

Dimanche 6 avril, l'Amicale des Sapeurs-pompiers de Woignarue organisera ses 9èmes foulées.

Le départ du 10 km marche aura lieu à 9h30 et du 10 km course à 10h30

Comme chaque année nous comptons sur votre présence, que vous soyez néophytes ou confirmés, le tout est de participer.

N'oubliez pas de vous inscrire auprès de Laurent en Mairie.

